

Lyon, le jeudi 3 avril 2025

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Semaine pour la qualité de vie et des conditions de travail 2025 de l'Anact : « Parler du travail, c'est productif ! »

Du 16 au 20 juin 2025, l'Anact organise la 22^e édition de la Semaine pour la qualité de vie et des conditions de travail (QVCT) sur le thème « Parler du travail, c'est productif ! ».

Dans un contexte marqué par de forts enjeux concernant les conditions de travail et d'emploi - IA, incertitude économique, démographie, évolutions des systèmes de production... - pouvoir parler collectivement du travail pour l'améliorer apparaît comme un levier stratégique pour les entreprises. Mais encore faut-il savoir comment organiser et animer cette discussion afin qu'elle donne lieu à des décisions conciliant santé des personnes et performance durable des organisations.

Durant la Semaine pour la QVCT 2025, l'Anact propose d'explorer les différents aspects du « dialogue sur le travail » - qui recouvre le dialogue professionnel et le dialogue social - et de partager des repères et pratiques pour en faire un levier d'amélioration de la qualité du travail.

Parler du travail, un levier de QVCT, à certaines conditions

88 % des salariés estimaient en 2022, dans un sondage Opinion Way pour l'Anact, qu'un travail qui a du sens doit permettre de s'exprimer et de faire des propositions. Des études réalisées au niveau européen en 2015¹ montraient, elles, que les entreprises adoptant des démarches participatives dans lesquelles la parole était donnée aux salariés, étaient davantage performantes.

Organiser un dialogue structuré sur les questions du travail peut contribuer à la QVCT de plusieurs façons et en particulier pour :

- prendre en compte et reconnaître l'expertise des salariés,
- réguler la charge de travail,
- prévenir les risques psychosociaux,
- repérer des signaux faibles de dysfonctionnements et les pistes d'amélioration.

C'est aussi un levier pour :

- concevoir des projets de changement,
- maintenir ou développer l'activité,
- adapter la stratégie de l'entreprise aux réalités de terrain.

En pratique "parler du travail" n'est pas une évidence, ni pour ceux qui s'expriment, ni pour ceux qui ont à animer cette discussion et doivent s'assurer que des suites concrètes sont apportées. Des méthodes et outils ainsi que des retours d'expérience peuvent aider.

Pour sensibiliser les acteurs d'entreprise à l'importance de soutenir le dialogue sur le travail, l'édition 2025 de la semaine pour la QVCT créée par l'Anact proposera **des ateliers participatifs en région, des conférences et webinaires. Une enquête sera publiée la semaine du 7 avril** pour recueillir les perceptions des salariés et managers sur la façon dont ils traitent des questions de travail dans leur entreprise. **Un kit permettant aux entreprises d'organiser leur événement pendant la semaine QVCT sera également proposé.**

La programmation de la semaine QVCT sera publiée fin avril sur anact.fr. Pour être les premiers informés, suivez-nous sur les réseaux sociaux #SemaineQVCT.

Contacts Presse

Catherine Guibbert – c.guibbert@Anact.fr – 04 72 56 13 38

Aurélie Descours - a.descours@Anact.fr - 04 72 56 13 39

Établissement public administratif créé en 1973, sous tutelle du ministère du Travail, l'Anact a vocation à améliorer les conditions de travail en agissant notamment sur l'organisation du travail et les relations professionnelles. Administrée par des représentants de l'Etat, des représentants des salariés et des employeurs, elle s'appuie sur un réseau de 16 agences régionales pour déployer des projets d'amélioration des conditions de travail au plus près des besoins locaux. L'établissement propose notamment aux acteurs des TPE-PME et aux organismes qui les accompagnent des méthodes et outils pour concilier durablement qualité de vie au travail, qualité de service et performance.

¹ Eurofound. Third European company survey : workplace practices – patterns, performance and well-being. 2015